

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 17/11/2022  
Reçu en préfecture le 17/11/2022  
Publié le 25/11/2022   
ID : 974-249740101-20221117-2022\_108\_BC\_8-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 novembre 2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SEPT NOVEMBRE** à 14 h 30,  
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la  
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la  
présidence de **Mme Huguette BELLO, 1ère Vice-Présidente.**

Nombre de membres en exercice : **16**  
Nombre de présents : 12  
Nombre de représentés : 2  
Nombre d'absents : 2

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_108\_BC\_8**  
***Plan Local pour l'Insertion et***  
***l'Emploi - Attribution d'une***  
***subvention à Initiative Réunion pour***  
***l'année 2022***

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad  
OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ  
- Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M.  
Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M.  
Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 14

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN

**NOTA :**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

La Présidente certifie que :

- la convocation a été faite le :  
31 octobre 2022

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe  
LUCAS procuration à M. Bruno DOMEN

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
14/11/2022

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022**

**AFFAIRE N°2022\_108\_BC\_8 : PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À INITIATIVE RÉUNION POUR L'ANNÉE 2022**

**La Présidente de séance expose :**

**Présentation de l'organisme et de ses missions**

Créée il y a 26 ans, l'Association Initiative Réunion est affiliée au réseau national Initiative France, et intervient dans le financement des micros crédits à la création d'entreprises pour des publics en marge des recours bancaires ainsi qu'au développement des entreprises existantes. L'effectif est de 10 salariés dont 1,5 équivalent temps plein affectés à l'accompagnement des projets sur l'Ouest.

Basée à Savannah, la structure offre l'éventail de prêts suivants :

- Les prêts d'honneur à la création (jusqu'à 25 000€) ;
- Les prêts à la reprise / transmission (jusqu'à 40 000€) ;
- Le dispositif Alizé relatif au financement de développement d'activités (fonds alimentés par 11 grandes entreprises locales, la Caisse des dépôts et consignation et la Région) ;
- Les prêts à la croissance (jusqu'à 25 000€).

En outre, l'association met à disposition des bénéficiaires des conseils notamment en matière de droit, de gestion, de recouvrement et de marketing. Le système de parrainage est également proposé. À cela s'ajoute des outils numériques (mails, réseaux sociaux) qui relayent auprès des entrepreneurs les informations sur les dispositifs, les formations, les portraits de chefs d'entreprises.

**Bilan 2021 sur le TCO**

<b>Indicateurs</b>	<b>Données 2020</b>	<b>Données 2021</b>
Nombre entreprises financées	34	85
Nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés	34	83
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	91	204

Les accompagnements ont été réalisés par deux chargés de mission intervenant sur le territoire du TCO. Le bilan synthétique 2021 est présenté en annexe.

**Demande pour 2022**

En 2022, l'association prévoit d'accompagner **400 nouveaux porteurs de projets** avec ses différents dispositifs pour générer **320 emplois créés ou maintenus sur le territoire du TCO**.

Par conséquent, elle sollicite une participation du TCO au fonctionnement de l'association pour un montant de 40 000 euros pour l'année 2022.

**Considérant l'impact de cette action pour le territoire de l'Ouest en matière de création d'emplois, d'attribuer à Initiative Réunion une subvention à hauteur de 25 000 €, sur le rapport à 2021. Ce budget se répartit comme suit :**

- Dispositif d'accompagnement et de financement aux prêts d'honneur création, reprise et croissance : 15 000 €.
- Dispositif d'amorçage CitéLab : 10 000 €. Ce dispositif vise le financement d'un poste de chef de projet dont le but est d'intervenir dans les quartiers prioritaires de la Possession, du Port et de Saint-Paul pour détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir ou en activité.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 06/10/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/09/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé de la Présidente de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € à l'association Initiative Réunion au titre de l'exercice 2022 ;**

**- AUTORISER le Président à signer la convention ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
La Présidente de séance  
Huguctte BELLO  
1ère Vice-Présidente